

COMMUNE DE BEUZEC-CAP-SIZUN



Révision du Plan Local d'Urbanisme

REGLEMENT DE CONSULTATION

(Marché en procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics)

Article 1 - DISPOSITIONS GENERALES

Nom et Adresse de l'organisme acheteur

Commune de BEUZEC-CAP-SIZUN	Monsieur le Maire, Gilles SERGENT
6 place de la Mairie	Tél : 02.98.70.40.79
29790 BEUZEC-CAP-SIZUN	Fax : 02.98.70.58.99
	beuzec-cap-sizun@wanadoo.fr

Article 2 - OBJET CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

A - Procédure et forme de marché

Marché de prestations intellectuelles passé par procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics, après mise en concurrence.

B - Forme de prix

Le montant du marché devra être détaillé dans un devis.

Les prix fermes, non révisables et forfaitaires.

Durée de validité de l'offre : 120 jours.

C - Durée du marché

L'offre précisera le délai d'intervention (date de commencement de l'étude à compter de la signature du marché) et le délai global d'exécution de la mission pour la remise du projet de P.L.U. en distinguant toutes les phases de l'étude.

D - Dépôt des offres

Les offres sont à adresser à :

Mairie de BEUZEC-CAP-SIZUN

Monsieur le Maire

6 place de la Mairie

29790 BEUZEC-CAP-SIZUN

Date limite de réception des offres : le **12 février 2016 à 16h00**

Modalités de réponse :

- Dépôt contre récépissé
L'enveloppe devra comporter la mention « NE PAS OUVRIR : Consultation MAPA : Elaboration du P.L.U. de BEUZEC-CAP-SIZUN »
- Envoi par courrier recommandé
L'enveloppe devra comporter la mention « NE PAS OUVRIR : Consultation MAPA : Elaboration du P.L.U. de BEUZEC-CAP-SIZUN »

E - Pièces à fournir

- L'acte d'engagement
- La lettre de candidature et la déclaration du candidat,

- Les attestations fiscales et sociales,
- L'attestation d'assurance en cours de validité,
- Le cahier des charges,
- Le règlement de consultation,
- Le devis détaillé dans lequel figureront les différentes phases incluant les réunions de travail, les dossiers d'enquêtes et d'approbation. Ce devis devra indiquer un montant forfaitaire pour chacune des phases d'études et le nombre de réunions incluses pour chacune des phases.
- Documents suivants :
 - La composition de l'équipe du bureau d'études et des références du cabinet en matière d'élaboration et de modification du PLU permettent d'apprécier les capacités du candidat à remplir cette mission,
 - La méthodologie et les délais pour l'élaboration du PLU de BEUZEC-CAP-SIZUN (**dans un planning de programmation des délais des différentes phases**).
 - Le coût d'une réunion supplémentaire et le coût d'un dossier supplémentaire version papier et version numérique,
 - Une note de présentation générale comprenant tout commentaire utile à la compréhension de l'offre,
 - Une note de présentation de l'équipe pressentie pour réaliser l'étude en cas d'attribution de celle-ci (nom, qualité, compétences) ainsi que le nom de la personne pressentie pour être le mandataire de l'équipe depuis la signature du contrat jusqu'à l'aboutissement final.

Article 3 - JUGEMENT DES OFFRES

L'offre sera choisie selon les critères suivants :

1 - Coût des prestations : **40 %**

Il sera attaché une attention particulière quant au coût de l'offre de base, mais également au coût de la réunion supplémentaire et du dossier supplémentaire.

2 - Valeur technique : **40 %**

Ce critère sera apprécié en fonction de la méthodologie qui sera proposée pour mener à bien le PLU, de l'équipe et des moyens affectés.

3 - Pertinence du calendrier proposé : **20 %**

Ce critère sera évalué en fonction de la cohérence des délais proposés pour chaque phase.

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager une phase de négociation avec les candidats ayant remis une offre.

Lu et approuvé par l'entreprise soussignée,

Fait à

Le